

AFFAIRE N° 9. - Acquisition d'une parcelle de terrain de 300 m
située à la Bretagne.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'une parcelle de terrain de 300 m² située au lieu-dit Chemin Bois Rouge à la Bretagne.

Ce terrain, nécessaire à la construction d'un logement destiné au gardien de la Station de Traitement qui se trouve à proximité, a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de Monsieur Albert DEVEAUX pour le prix de 300 000 Frs CFA.

Je vous demande de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour la somme de 300 000 Frs CFA inscrite au chapitre 902, Article 210 du Budget.

LE MAIRE. - Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

*

*